



Commune de La Chapelle en Valgaudemar

## Plan de gestion éco-pastoral et climatique Alpage de Surette

Version expérimentale

## PLAN DE GESTION ECO-PASTORAL

Nom de l'alpage	Alpage de Surette
Nom PAEC	Ecrins
Nom du demandeur	GP de la Chapelle
Site	Zone cœur PNE
Département	05
Rédacteurs	PNE CERPAM

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Volet pastoral</b> .....	<b>5</b>
1.1	<b>Présentation générale</b> .....	5
1.1.1	De l'alpage .....	5
1.1.2	De l'utilisation pastorale .....	5
1.2	<b>La ressource pastorale</b> .....	5
1.3	<b>La gestion pastorale actuelle</b> .....	6
1.4	<b>Atouts et contraintes</b> .....	8
1.4.1	Externes : .....	8
1.4.2	Internes : .....	8
1.5	<b>Synthèse</b> .....	9
<b>2</b>	<b>Volet écologique</b> .....	<b>10</b>
2.1	<b>Contexte général</b> .....	10
2.1.1	Environnement physique : .....	10
2.1.2	Zonages environnementaux : .....	10
2.2	<b>Habitats naturels et semi-naturels concernés par les pratiques pastorales</b> .....	11
2.2.1	État de référence : .....	13
2.2.2	Données sources : .....	13
2.3	<b>Espèces végétales et animales, communautaires ou patrimoniales, concernées par les pratiques pastorales</b> .....	13
2.3.1	Flore .....	13
2.3.2	Faune .....	16
2.4	<b>Synthèse</b> .....	19
<b>3</b>	<b>Le plan de gestion éco-pastoral : croisement entre enjeux pastoraux et écologiques</b> .....	<b>21</b>
3.1	Points de contrôle - surfaces engagées .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## **Introduction**

Le plan de gestion éco-pastoral (PGEPC) est un document signé par l'éleveur, le berger et les autres. Cette proposition de plan de gestion éco-pastoral et climatique (PGEPC) est issue des travaux réalisés dans le cadre du LIFE pastoralp, notamment du diagnostic pastoral de vulnérabilité climatique. Elle n'est pas contractuelle et reste expérimentale. Elle dresse un état des enjeux sur les pratiques/contraintes liées au pastoralisme et des enjeux en terme de biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Le Plan de gestion permet de définir des mesures de gestion du troupeau qui répondent au mieux aux enjeux pré-cités.

Le PGEPC a été élaboré conjointement par le CERPAM (ou équivalent) et le Parc national des Ecrins avec participation des éleveurs et du berger.

# 1 Volet pastoral

---

## 1.1 Présentation générale

### 1.1.1 De l'alpage

Forme générale de l'alpage	Long vallon en "Y" surmonté de petits vallons et d'un large versant sur le quartier de Beaume Rousse
Superficie totale de l'alpage	1543 ha
Superficie pastorale de l'alpage	815 ha
Altitude (mini-maxi)	1500 m - 1700 m
Dénivelé	1200 m
Exposition dominante	Ouest et Nord-est
Origines du foncier	Domanial et Communal
Statut du territoire (réserve, parc naturel,...) et/ou études	Zone Coeur du Parc National des Ecrins Alpage Sentinelles depuis 2008

### 1.1.2 De l'utilisation pastorale

Espèces :	Ovins
Effectif :	900 bêtes
Mode de gardiennage :	2 salariés
Equipements :	3 cabanes, 3 parcs de tri

## 1.2 La ressource pastorale

La ressource pastorale est très diverse depuis les anciens prés situés au Clôt jusqu'aux pelouses d'éboulis clairsemées et attractives de la zone de Beaume Rousse en passant par les landes presque fermées du bas de Vallonpierre.

La maturité de la ressource s'étale sur une large période du début juin sur le secteur du Clôt au début août sur les pelouses nivales de Vallonpierre.

La qualité pastorale de la ressource est très variable. Parmi les zones de qualité médiocre on trouve :

- Des landes fermées et des aulnes sur les secteurs 4-6-7 et 8 exposés au Nord
- Une petite zone anecdotique de Fétuque Paniculée à 2 200 m
- Des nardaies sur le secteur 3 mais surtout sur le secteur 10.

Ailleurs la ressource pastorale est intéressante même si par endroit elle est difficile à mobiliser de par la configuration de l'alpage avec beaucoup de pentes fortes, de nombreux torrents qui rendent l'accès à certains secteurs difficiles.

### 1.3 La gestion pastorale actuelle

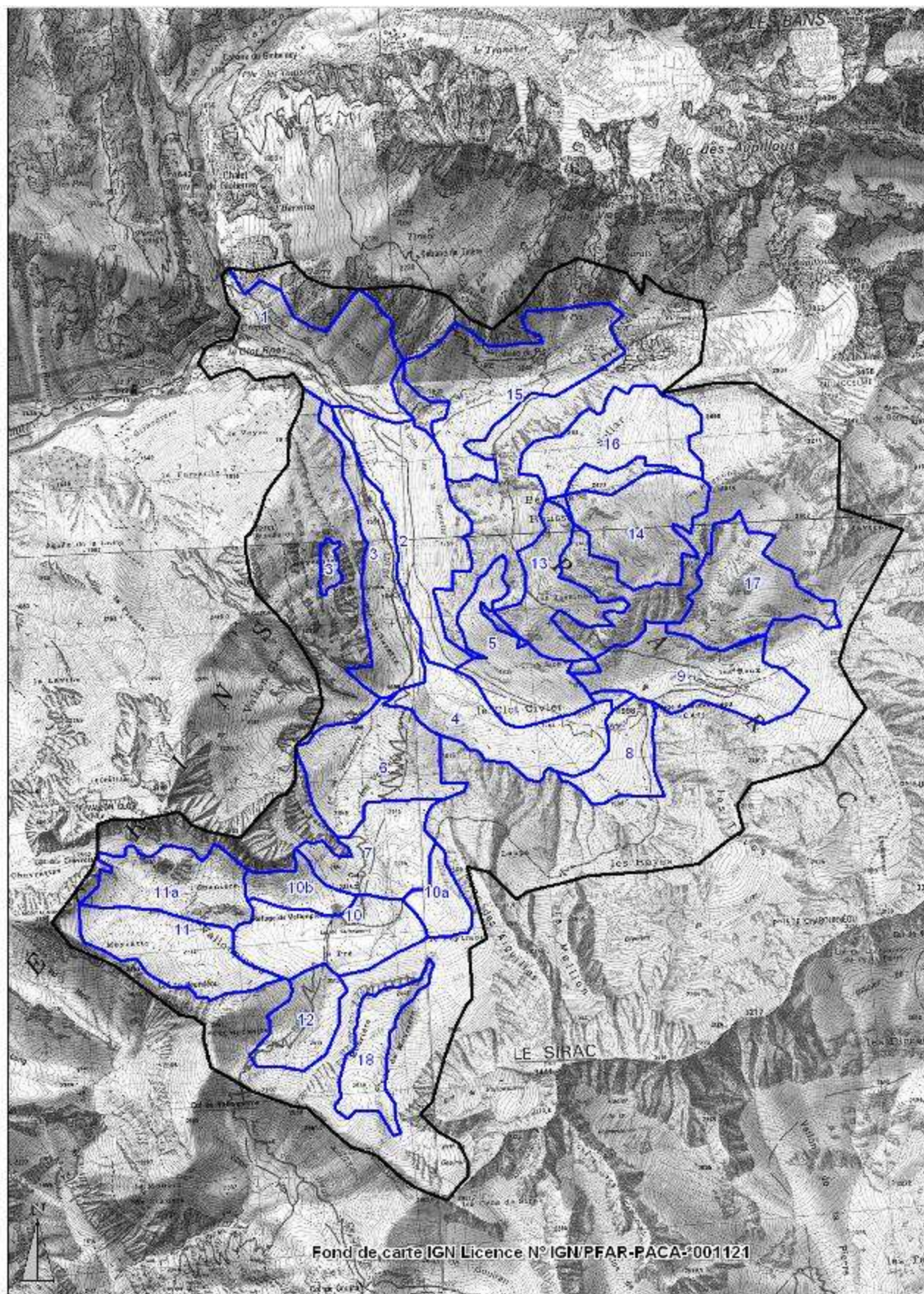
- **Mouvements du troupeau sur la saison**

<b>Période de pâturage</b>	<b>Secteurs utilisés</b>	<b>Effectifs</b>
mi-juin à début juillet	Quartier du Clos et du Pis	De 300 à 900 bêtes (montée progressive des troupeaux)
Début juillet à fin juillet	Quartier de Surette	900 bêtes
Août	Quartier de Vallonpierre	900 bêtes
Fin août et début septembre (10 jours max)	Quartier de Chabournéou	900 bêtes
Septembre au 15 octobre	Quartier de Surette + Le Clot et le Pis	900 bêtes avec tri fin septembre ou début octobre

*Le calendrier de pâturage est susceptible de varier de quelques jours en fonction de la météorologie de l'année. Les dates ne sont donc qu'indicatives.*

<b>Quartiers</b>	<b>Secteurs de pâturage</b>
Le Clot	1
Surette	2 - 3 - 3' - 6 et 4 - 5 - 8 - 9
Beaume Rousse	13 - 14 - 16 – 17 et 15
Vallonpierre	7 - 10 - 11 - 12 -18





## 1.4 Atouts et contraintes

### 1.4.1 Externes :

Cet alpage est très fréquenté par les randonneurs. Le GR 54 traverse la totalité de l'alpage de part en part. Il relie le Gioberney au Col de Vallonpierre (direction le Champsaur). C'est un sentier très fréquenté pour monter au lac et refuge de Vallonpierre.

Un autre sentier est très fréquenté, c'est celui qui conduit au refuge de Chabournéou.

Les problèmes les plus importants sont situés au niveau des secteurs 1 et 6. Pour le secteur 1, le risque le plus important est lié aux chutes de pierres que peut occasionner la présence du troupeau au-dessus du sentier. Le risque au niveau du secteur 6 est lié au fait que le sentier serpente au milieu d'un secteur très pentu et exigü. Le passage des randonneurs coupe le troupeau.

### 1.4.2 Internes :

Le relief conditionne fortement le mode de gestion de cet alpage. En effet, les zones à pentes faibles sont peu fréquentes en fond de vallon et souvent exigües. Les zones pastorales productives sont également très limitées. Il est important d'avoir une gestion fine dans les quartiers bas (le Clôt et Surette) afin de ne pas monter le troupeau trop tôt sur les quartiers d'août de Beaume Rousse et de Vallonpierre.

Vu le relief accidenté, les risques sont nombreux et notamment les chutes de pierres ne sont pas rares. C'est le cas au secteur 3 (Côte de la Ramette). Ce secteur est d'ailleurs un peu délaissé à cause de ces risques.

Les torrents cloisonnent également fortement les secteurs et les quartiers car il est difficile de traverser régulièrement ceux-ci, à chaque fois, cela engendre des risques pour le troupeau et ce, malgré la présence de passerelles.

L'abreuvement du troupeau ne pose pas de problème avec une répartition naturelle des points d'eau sur quasiment tous les quartiers, mise à part à Beaume Rousse où le troupeau doit aller boire à Chabournéou.



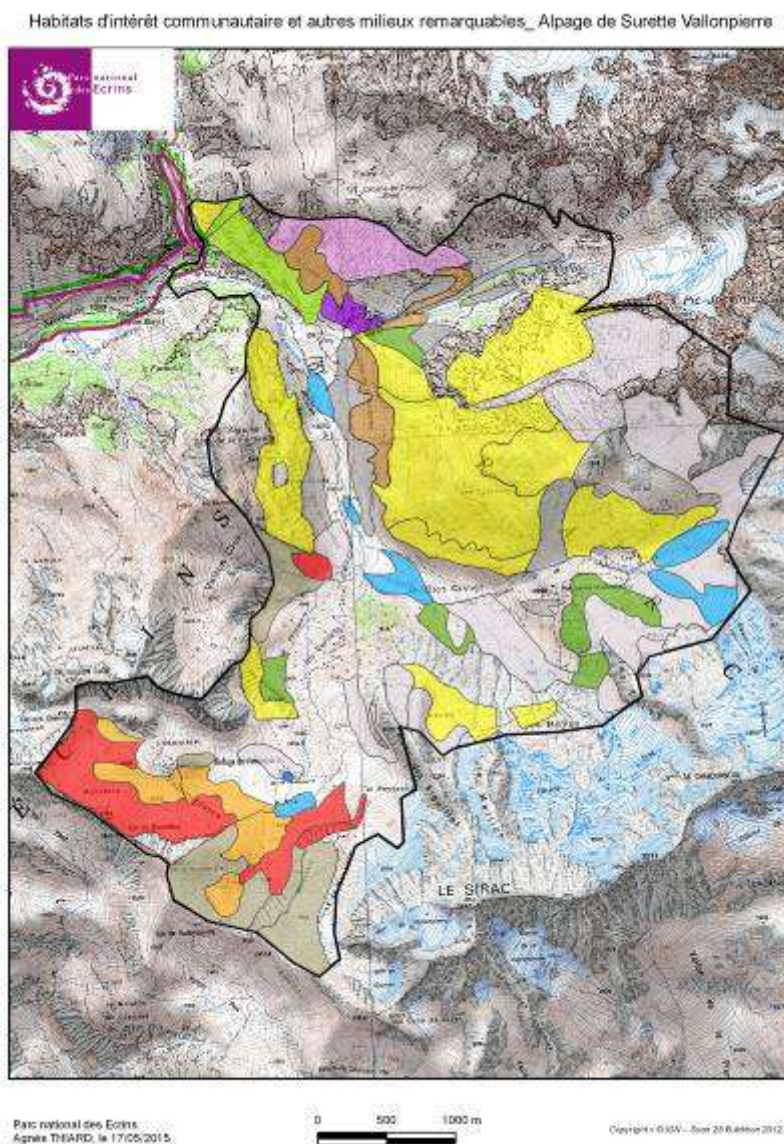
## 1.5 Synthèse

Sujet	Points forts	Points faibles
<b>L'emploi</b>	Un berger salarié sur la partie Surette et Vallonpierre et les éleveurs qui surveillent les bêtes sur la partie Beaume Rousse.	
<b>Conditions de vie du berger</b>	Trois cabanes qui sont en bon état, dont une a été restaurée récemment.	
<b>Conditions de travail</b>	Un petit effectif pour les principaux quartiers mais qui sont en adéquation avec la ressource disponible.	Alpage accidenté, pentu qui rend la garde difficile.
<b>Système d'utilisation</b>	Adapté à une bonne gestion de l'alpage.	
<b>Gestion de l'eau</b>	L'eau est présente de manière naturelle sur l'ensemble de l'alpage.	
<b>Multiusage</b>		Un sentier très fréquenté qui traverse l'alpage avec présence de 2 refuges. Cela nécessite d'adapter la présence du troupeau sur certains secteurs.



## 2.2 Habitats naturels et semi-naturels concernés par les pratiques pastorales

La carte ci dessous récapitule tous les habitats d'intérêt communautaire sur la typologie Corinne biotope.



### Légende

□ contour alpage Surette Vallonpierre

#### Habitats d'intérêt communautaire

- Eboulis calcaires et de schistes calcaires (calcschistes) des étages montagnard à alpin (*Thlaspietea rotundifolii*)
- Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
- Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (*Androsacetalia alpinae* et *Galeopsietalia ladani*)
- Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (*Festuco Brometalia*) (\*\* sites d'orchidées remarquables)
- Lacs et mares dystrophes naturels
- Landes alpines et boréales
- Landes alpines et boréales & Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Pinus cembra*
- Mégaphorbiales hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- Pelouses boréo-alpines siliceuses
- Pelouses calcaires alpines et subalpines
- Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée

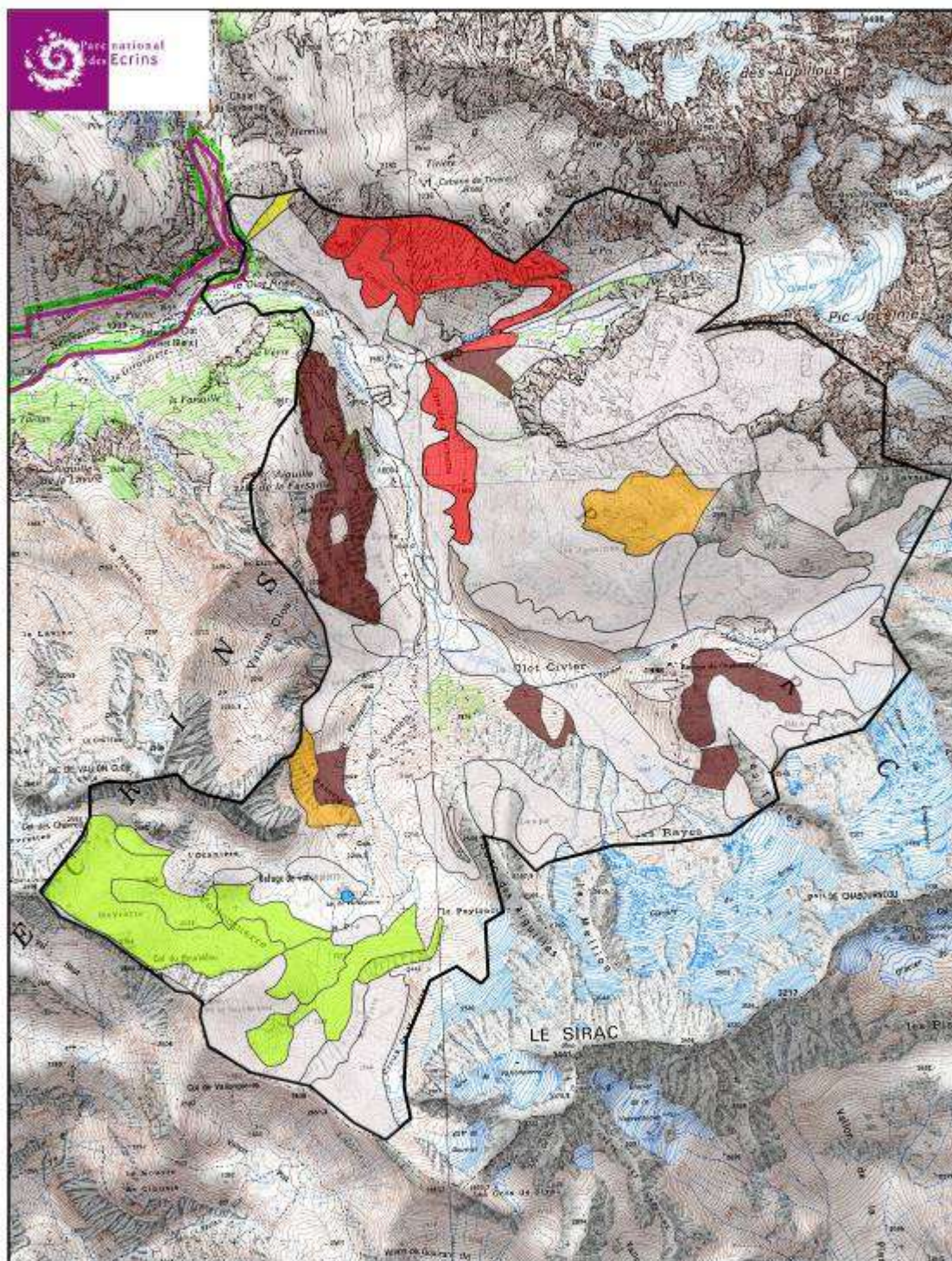
#### Autres habitats remarquables

- Pelouses mésophiles des sols profonds à *Festuca paniculata* & Gazons à *Nard raide* et groupements apparentés
- Pelouses xérophiles des versants rocailloux à *Festuca paniculata*



A partir de cette cartographie, des préconisations quant à la conduite pastorale sont proposées, ce qui donne la carte suivante :

Préconisations de pâturage liées aux enjeux habitat\_ Alpage de Surette Vallonpierre



Parc national des Ecrins  
Agnès THIARD, le 17/05/2015



Copyright © IGN – Scan 25 @ édition 2012 »

Les principaux enjeux concernant les habitats sont :

- **Pelouses calcicoles sèches et steppes** : éviter des passages trop répétés pour maintenir l'habitat.
- **Éboulis calcaires** : éviter des passages trop précoces et trop fréquents pour maintenir l'habitat
- **Lac** : pas de chôme aux abords pour maintenir la qualité de l'eau
- **Pelouses calcaires alpines et subalpines et Pelouses boréo-alpines siliceuses** : pas de couchade ni de chôme pour éviter l'apport de matière organique pouvant modifier leur composition floristique
- **Landes** : cf préconisations Tétrás
- **Landes alpines et boréales** : si nécessaire, limiter les passages de bêtes pour maintenir l'habitat
- **Pelouses à Fétuques** : Obtenir un bon niveau de consommation de la fétuque pour limiter son développement grâce à un chargement instantané fort en début de saison (niveau de prélèvement 3-4)

### 2.2.1 État de référence :

Voir annexe

### 2.2.2 Données sources :

Bases de données Parc national des Écrins

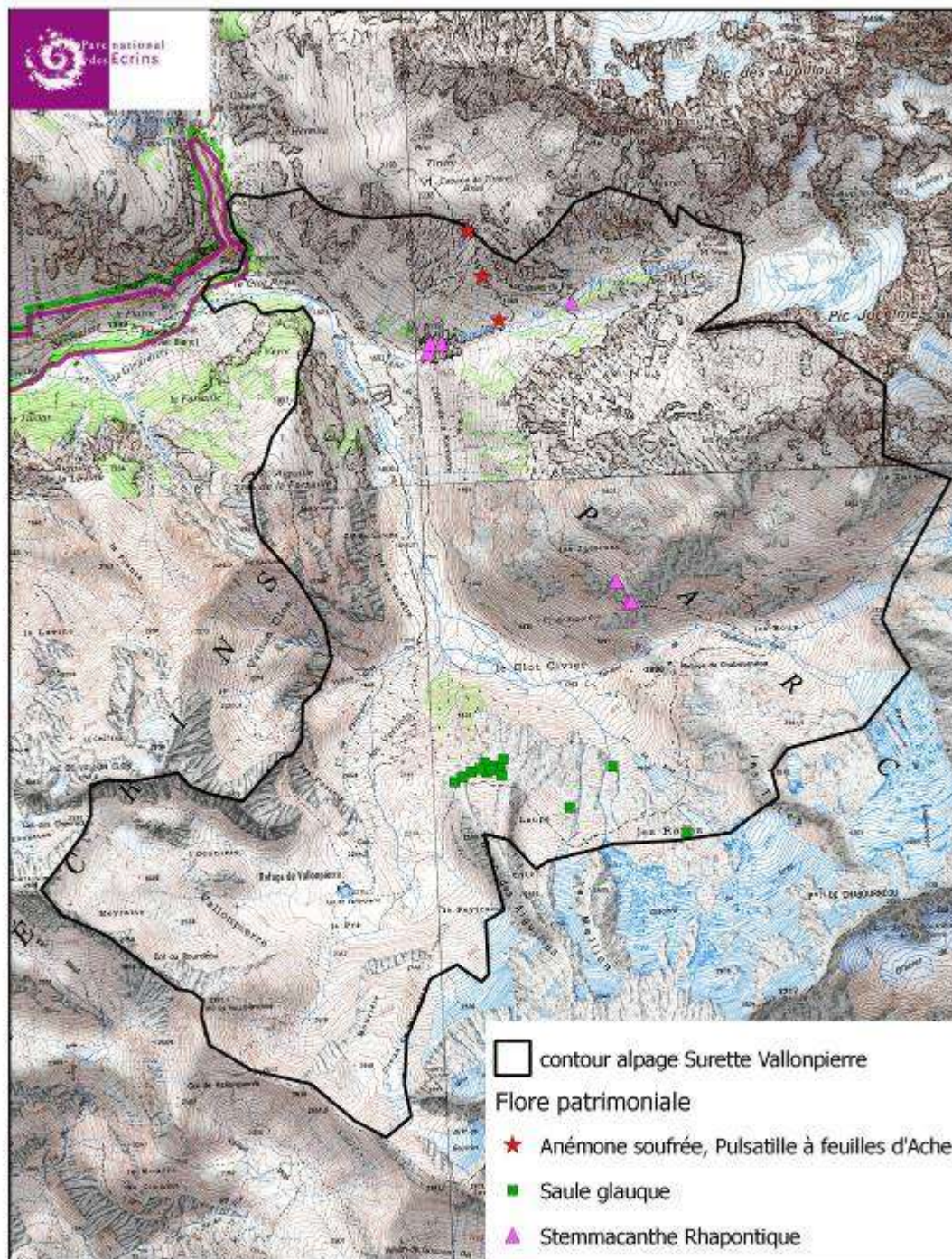
## **2.3 Espèces végétales et animales, communautaires ou patrimoniales, concernées par les pratiques pastorales**

### 2.3.1 Flore

La base de données flore du PNE permet d'établir la carte suivante :



Enjeux flore patrimoniale \_ Alpage de Surette Vallonpierre



Parc national des Ecrins  
Agnès THIARD, le 17/05/2015



Copyright © IGN – Scan 25 6 Août 2012





- **l'Anémone soufrée** (*Pulsatilla alpina* subsp. *apiifolia*) pousse sur les terrains siliceux. Toxique en grande quantité, elle n'est pas consommée par les brebis. Sur l'alpage de Surette-Vallonpierre, on retrouve cette plante notamment le long du sentier qui monte à la cabane de Tirière. Elle est peu impactée par le pâturage.



- **le Saule glauque** est une espèce endémique est-alpine présente de la France à l'Autriche, qui se développe aux étages subalpin et alpin inférieur (de 1 400 à 2 500 m). C'est une espèce pionnière constituante des landes à rhododendrons et brousses subalpines. Il se développe parfois au sein de forêts de conifères claires et fraîches (pessières, cembraies, mélézins), marais, éboulis, couloirs d'avalanche ou aux abords des sources et cours d'eau de montagne. Il croît sur des matériaux grossiers (graviers, galets, blocs), généralement siliceux, pauvres en éléments nutritifs, neutres à acides, modérément secs à humides. Ce saule est une richesse pour l'alpage de Surette-

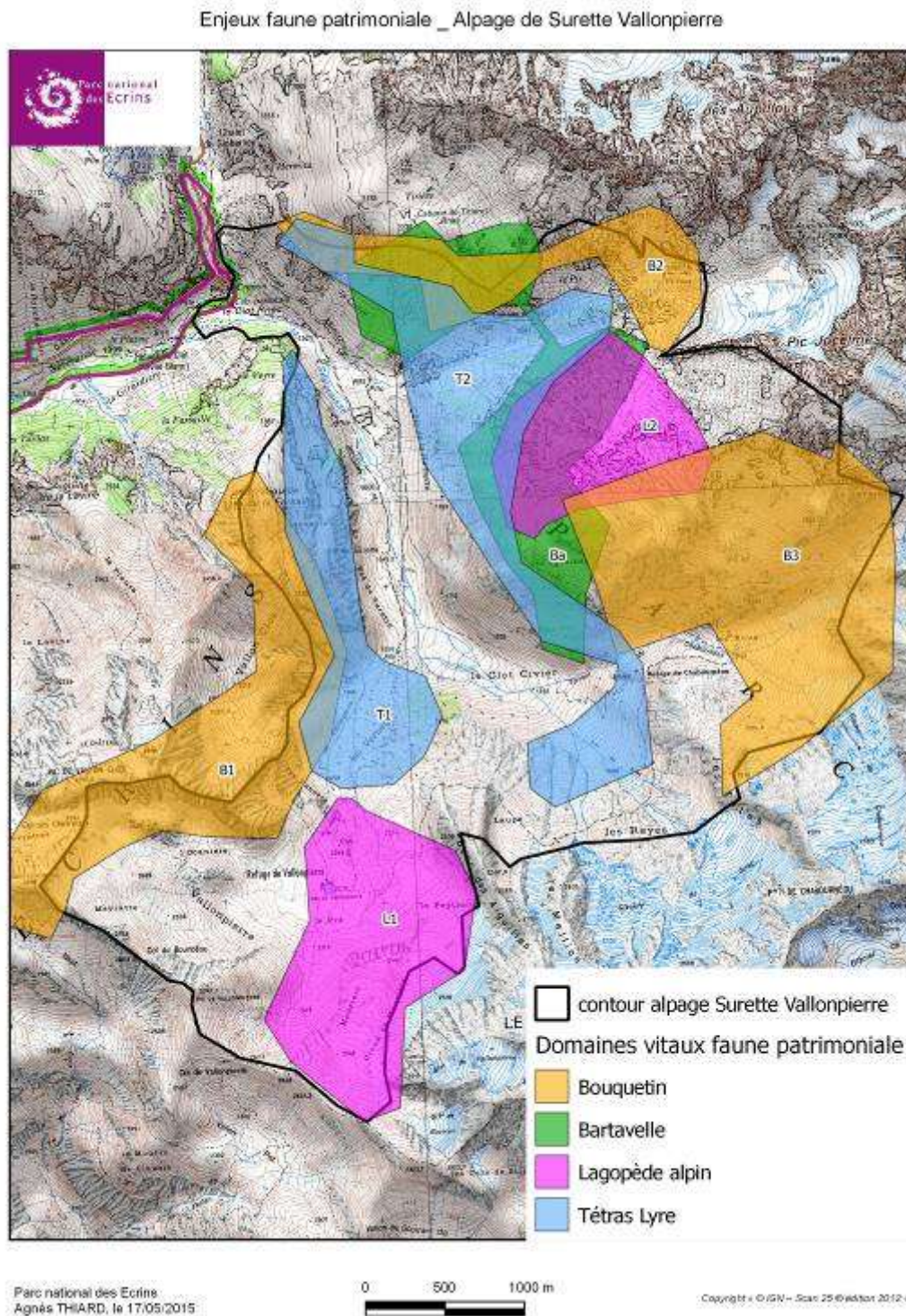
Vallonpierre, et n'est pas menacé par le pâturage qu'il ne craint pas.



- **le Rhapsodie scarieux** (*Stemmacantha rhapsodica*) est un faux chardon sans épines, assez rare et protégé au niveau national. Il affectionne surtout les couloirs d'avalanche et les pelouses fraîches situées au pied des barres rocheuses, sur terrains siliceux. Sur l'alpage de Surette-Vallonpierre on le retrouve dans les falaises en bas (et le long) du torrent du Pis, endroits normalement peu pâturés par les animaux, mais à surveiller. On le retrouve aussi sous Les Jassines dans les barres rocheuses le long du sentier qui relie la cabane du Pis et celle de Chabournéou. Sur ce dernier site, il serait intéressant de limiter la présence du troupeau sur la zone.

### 2.3.2 Faune

La base de données faune du Parc national des Écrins du 1<sup>er</sup> juin à fin octobre permet d'établir la carte suivante :







-**Bouquetin des Alpes**, *Capra ibex* : Le bouquetin est de passage sur l'alpage de Surette Vallonpierre (nombreuses données de suivi GPS). Pour favoriser sa colonisation, il est nécessaire de prévoir dans la charge à laquelle l'alpage est soumis une charge « faune sauvage » afin de prévoir et de préserver la ressource alimentaire des ongulés sauvages. De plus, il est nécessaire de bien veiller à l'état sanitaire des troupeaux

pour éviter la transmission de maladies contagieuses à la faune sauvage.



-**Perdrix bartavelle** *Alectoris graeca* : ce galliforme des milieux ouverts est sans doute moins exposé aux contraintes du pastoralisme et ses populations bien que fluctuantes ne sont pas menacées à ce jour dans l'arc alpin.

Sur l'alpage de SV, il pourrait être intéressant de ne pas faire pâturer les animaux au dessus du sentier du ministre au niveau de La Coste (en vert sur la carte, zone nord). La Bartavelle est aussi présente sur Beaume

Rousse (en vert, zone sud), mais c'est une zone rocheuse où le pâturage diffus ne menace pas l'espèce.



- **Lagopède alpin** *Lagopus mutus* : l'espèce est en régression partout dans les Alpes. Cet arctico alpin a aussi besoin d'une strate herbacée riche en insectes pour nourrir ses jeunes. De plus son nid est très vulnérable au piétinement à l'étage alpin. Un report de pâturage au mois d'août sur les zones favorables peut être bénéfique pour le succès de reproduction, essentiellement sur la zone L1 (en violet sur la carte) ou le pâturage est

important. Le pâturage plus diffus sur la zone L2 est moins gênant pour le Lagopède.



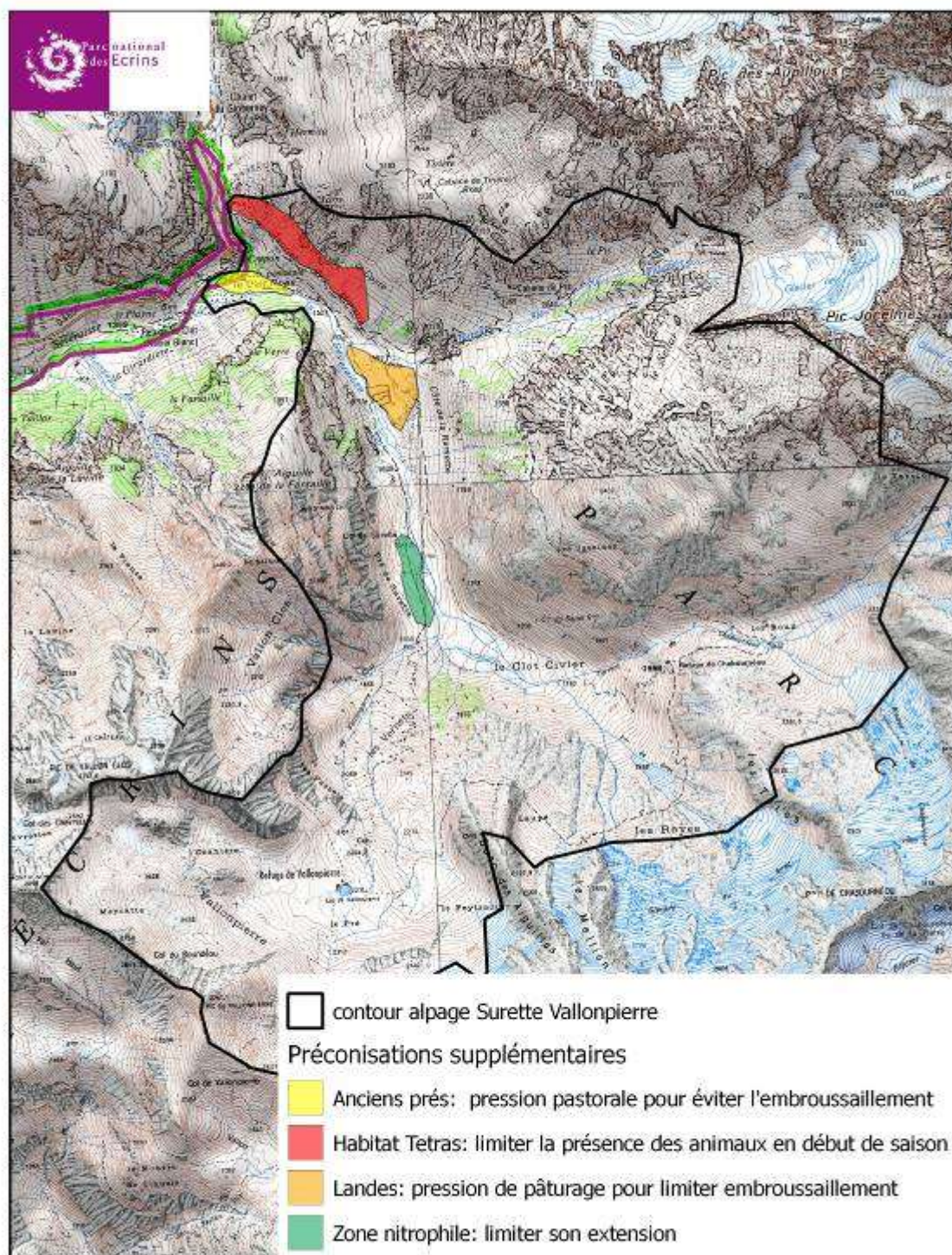
- **Tétras Lyre** (*Tetrao tetrix*) : cette espèce a du mal à maintenir ses effectifs suivant les lieux géographiques. Pour sa reproduction, le tétras lyre a besoin d'une strate herbacée haute et d'un recouvrement de ligneux moyen et réparti en bosquets. Le report de pâturage de telles zones après le 15 août permet de faciliter cette reproduction.

T1 : La zone sensible se situe au niveau des Vernets, le reste de la zone,

plus accidentée, est moins sensible au pâturage.

T2 : Il serait bien de ne pas faire pâturer au dessus du sentier du ministre en début de saison (filets)

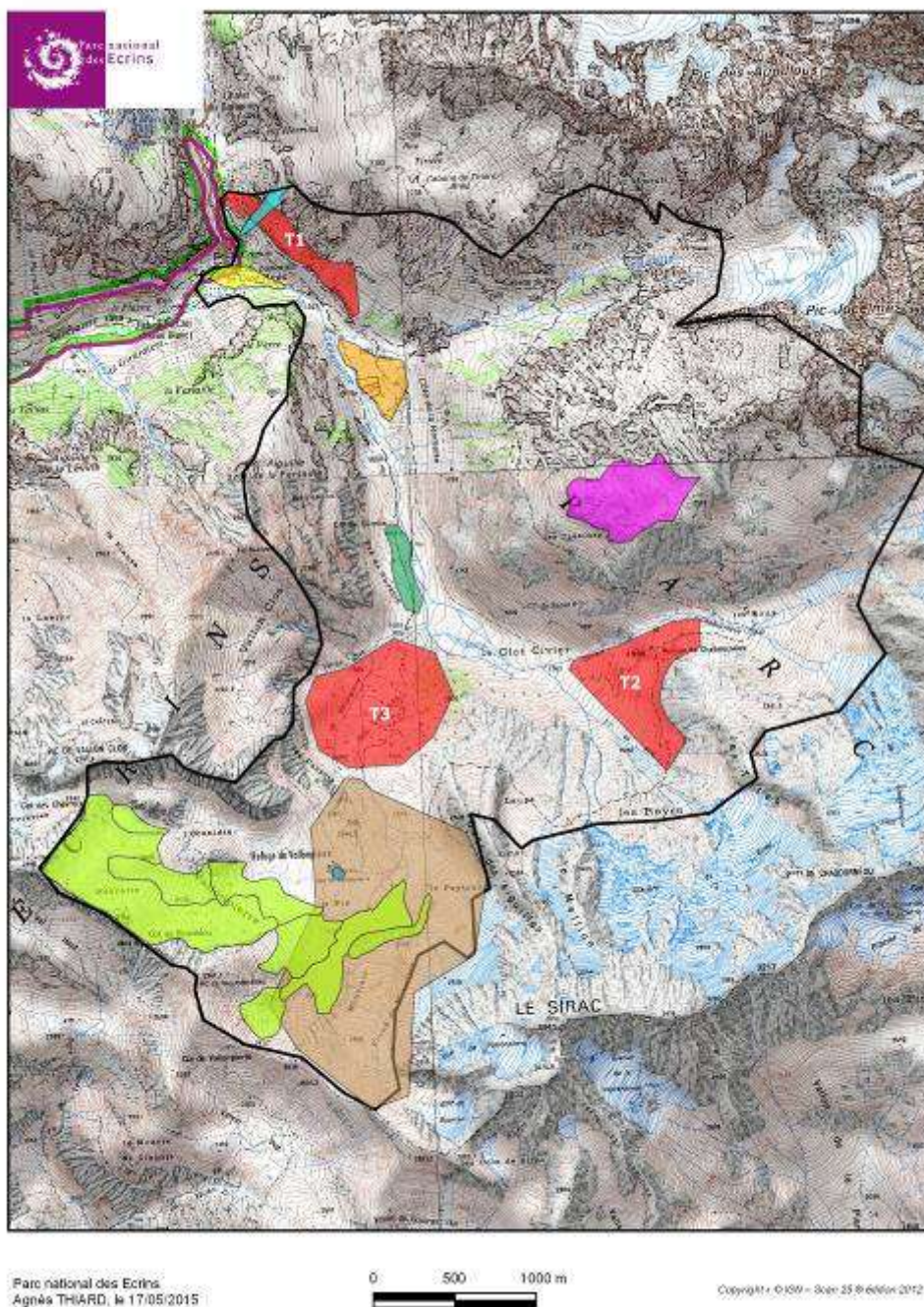
Enjeux supplémentaires \_ Alpage de Surette Vallonpierre





## 2.4 Synthèse

Bilan des enjeux environnementaux \_ Alpage de Surette Vallonpierre



□ contour alpage Surette Vallonpierre  
Préconisations

- Pelouses sèches: éviter des passages trop répétés
- Lac de Vallonpierre: Pas de chôme aux abords
- Pelouses calcaires: pas de couchade, ni chôme
- Habitat bouquetin sur landes alpines: limiter les passages de bêtes pour préserver les landes et la ressource faune sauvage
- Habitat Lagopède: pas de pâturage avant le mois d'aout
- Habitat Tetras: voir détail des préconisations ci après\*
- Anciens prés: pression pastorale pour éviter l'embroussaillage
- Landes: pression de pâturage pour limiter l'embroussaillage
- Zone nitrophile: limiter son extension \*\*

\*T1 : Limiter le pâturage en début de saison.

T2 et T3 : zones de reproduction Tétrás, mais forte dynamique d'embroussaillage des landes à genévrier, qui pourrait nuire à terme au Tétrás. Il serait intéressant d'alterner le pâturage une année sur l'autre en début et fin de saison sur ces deux zones:

*année n : pâturage précoce en T2 et tardif (août) en T3 – année n+1 : inverser*

\*\* Afin de ne pas étendre la zone nitrophile, si mise en place de parcs de nuits tournants en périphérie de la zone nitrophile, prévoir 1m<sup>2</sup> par brebis et ne pas dépasser 3 à 4 nuits sur le même site.

#### **- Conseils complémentaires :**

Sur l'alpage, les interactions entre le troupeau et la faune sauvage peuvent être d'ordre sanitaire. Quelques dispositions simples peuvent en limiter les effets néfastes :

-les traitements anti-parasitaires (en particulier à base d'ivermectine) seront évités en alpage et au cours des semaines précédentes sauf en cas de fort parasitisme et sur préconisation d'un vétérinaire, ceci pour préserver les insectes coprophages indispensable à l'écosystème de l'alpage, et pour éviter la contamination de l'alpage par des parasites préjudiciables au troupeau et à la faune sauvage.

-Les traitements antiparasitaires cutanés seront effectués avant la mise en bergerie. Proscrire la montée en alpage d'animaux galeux

-les bêtes boiteuses resteront sur l'exploitation jusqu'à guérison. Une réforme des animaux récidivants pourra être mise en place.

-en cas d'avortements infectieux sur l'alpage, le troupeau pourra être vacciné pour l'estive suivante. Pour rappel, les avortements en alpage sont soumis à déclaration obligatoire

-l'usage du Diclofénac, particulièrement toxique pour les charognards sera proscrit en alpage et durant les semaines précédant l'estive au profit d'un autre AINS de la famille des oxicams

- l'alpage devra comprendre un parc de soin et infirmerie bien identifiés afin de limiter la dissémination des contaminants. Le chaulage devra y être effectué le cas échéant.



### 3 Volet climatique

---

Les profils agro-climatiques des alpages des Alpes ont été élaborés par l'INRAE dans le cadre des productions « Alpages sentinelles ».

Le profil présente plusieurs indicateurs regroupés en 6 familles. Pour les différents indicateurs, les données sont proposées pour une année à l'échelle de l'unité pastorale. Ces données sont également comparables sur une période de référence afin de voir des tendances.

L'alpage de Surette est classé dans les alpages de type « sec et tardif ».

#### 3.1 Déneigement

L'indicateur montre à partir de quel jour Julien l'alpage est déneigé sur 25 % de sa surface. Depuis les années 1960, on voit un décrochage dans les années 1990 ; c'est-à-dire que le déneigement sur ces surfaces se fait de plus en plus tôt.

Les médianes, sur les 2 périodes de référence (1961 à 1990 et 1986 à 2015) montrent que le déneigement s'effectue 1 semaine plus tôt.

Cette tendance est confirmée lorsque nous regardons la vitesse de déneigement (surfaces déneigées) au cours du printemps sur l'ensemble de l'alpage. L'alpage déneige plus vite depuis les années 1990.

#### 3.2 Températures moyennes

Comme pour le déneigement, on constate une augmentation des températures à partir des années 1990. L'augmentation sur les périodes de référence (1961 à 1990 et 1986 à 2015) est d'environ 1°C sur l'alpage de Grande Cabane.

#### 3.3 Cumul des températures

Cet indicateur révèle encore une rupture à partir des années 1990 avec une avancée des seuils des 300° et des 600° jours.

Concernant la médiane de démarrage de la végétation (seuil des 300° jours), elle est avancée d'environ 11 jours. Pour la médiane d'épiaison de certaines graminées en alpage (seuil des 600° jours), elle est avancée d'environ 9 jours.

#### 3.4 Précipitations

Les précipitations sont moins importantes entre les périodes de référence (1961 à 1990 et 1986 à 2015). Les mm/m<sup>2</sup> diminuent, en valeur médiane, d'environ 20 mm. Malgré cette baisse, il faudrait mettre en regard de la vitesse de déneigement sur cette période. En effet, si les précipitations tombent en neige, cela permet d'avoir un stock régulier d'eau disponible lors de la fonte.

Or, la tendance du déneigement semble aller dans un fonte plus rapide. Cela voudra peut-être dire à terme que la végétation risque de souffrir de sécheresses au printemps.

Concernant la période juin, juillet, août, la baisse est moins évidente. L'alpage bénéficie des systèmes orageux importants aux dires des bergers.

Sur la partie automnale, les précipitations sont moins importantes pour l'herbe. Elles le sont plus pour le confort, la garde, ..., la capacité à mobiliser la ressource restante. La présence du soleil

conditionnera fortement l'allongement de la saison en montagne (dans la mesure où il reste de la ressource).

### **3.5 Eau disponible**

Comme indiqué précédemment, le stock nival diminue entre les périodes de références 1961 à 1990 et 1986 à 2015). Que ce soit au 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai ou au 1<sup>er</sup> juin, la valeur médiane baisse. Elle est d'autant plus importante qu'on avance dans la saison. Cela veut également dire que malgré la présence de neige, celle-ci fond plus vite.

Les bilans hydriques pour cet alpage et sur ces périodes sont négatifs.

## **4 Le plan de gestion éco-pastoral : croisement entre enjeux pastoraux et écologiques**

---

### **4.1 Analyse croisée**

L'objectif principal est d'arriver à gérer les pelouses grossières et les landes des parties basses et intermédiaires de l'alpage. En effet, les prés et les pentes du Clôt sont importantes d'un point de vue pastoral car elles fournissent une ressource importante et stratégique pour le début de saison. Cette bonne gestion va conditionner le bon déroulé du calendrier de pâturage pour la suite de la saison.

Les pelouses grossières du Pis sont également importantes à prendre en considération, mais son plus difficilement accessibles et le secteur ne dispose pas d'une cabane utilisable par les bergers.

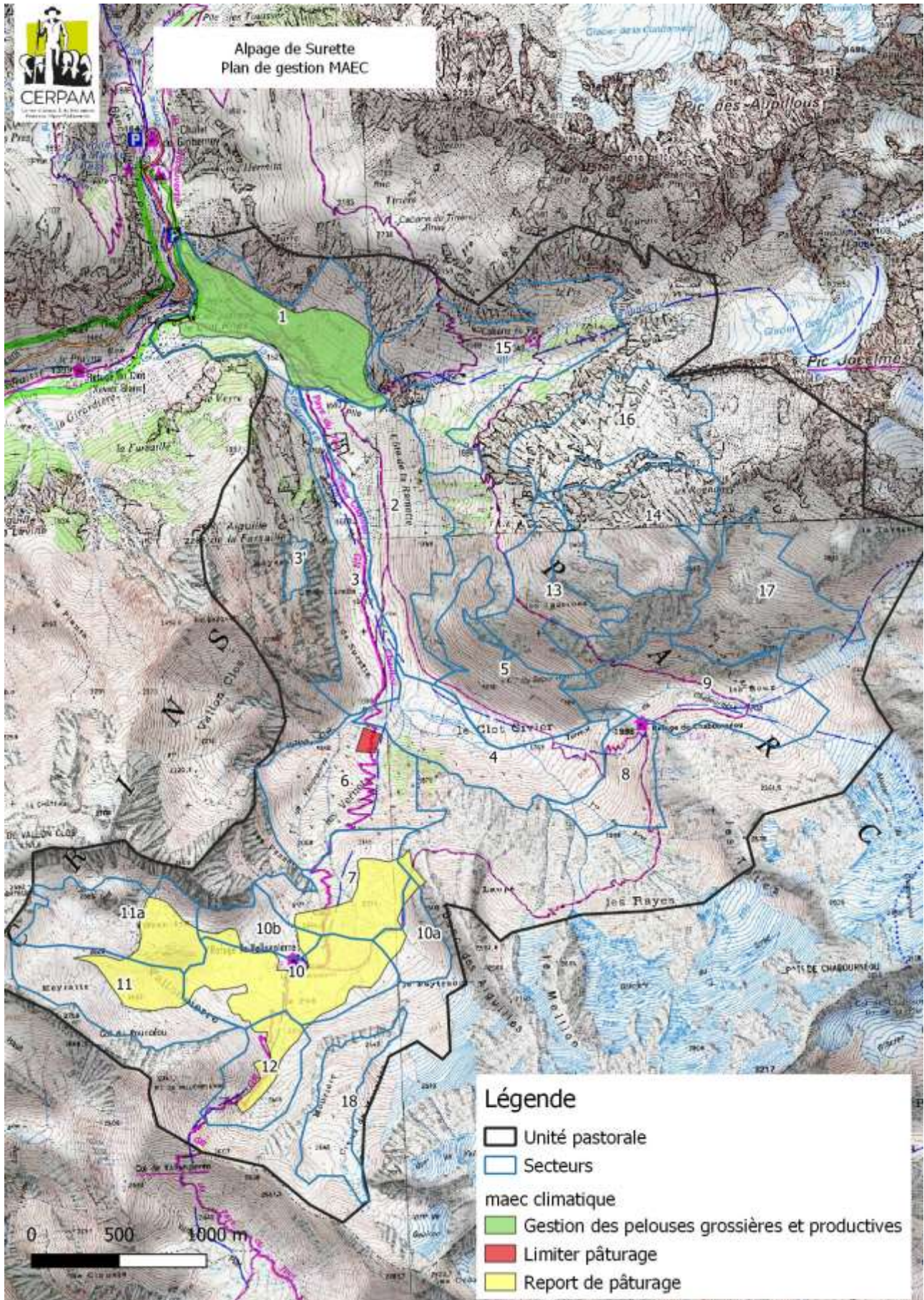
On constate également de grandes zones de landes basses à base de genévriers mais surtout d'airelles. La gestion nécessite de tenir le troupeau sur ces parties difficiles à garder car ces espèces ligneuses ne sont pas appétentes pour les animaux et elles forment souvent des entraves à la circulation. C'est le cas notamment sur les prés de la Ramette et à Clot Civier.

Enfin, l'alpage dispose de pelouses nivales et alpines fragiles au niveau du quartier de Vallonpierre. Il faudra être vigilant et ne pas vouloir rester trop longtemps sur ces pelouses.

L'objectif est enfin de permettre d'anticiper d'éventuels aléas climatiques qui pourraient perturber la gestion pastorale tout en préservant la biodiversité tout en permettant le renouvellement de la ressource.




2 tableaux sont proposés, l'un sur les mesures de gestion pastorales et environnementales avec les possibilités d'adaptation pour chaque enjeu et l'autre sur des solutions d'adaptation en cas d'aléas climatique.







## 4.2 Proposition de plan de gestion

Loc.	Carto	Enjeux/milieus	Objectifs	Engagement	En cas d'aléas clim.	Indicateur de résultat
Ensemble de l'alpage		Préservation et bonne gestion de la ressource herbacée.	Equilibre entre ressource et prélèvement (respect du calendrier de pâturage et des chargements).	Ne pas dépasser l'effectif (tout animaux confondus) d'une équivalence de 950 ovins avec tris en septembre	Marges possibles sur les quartiers du Pis et de Beaume Rousse	Pas de trace de pâturage avant le 25 juillet au quartier d'août.  Renseigner le calendrier de pâturage.
Secteur 1		Pelouses productive et grossières	Valoriser au mieux ces pelouses.	Pâturage en début de saison au stade phénologique optimal. Repasse possible en fin de saison.	Risque de baisse de la ressource sur pelouse productive.	Niveau de consommation (Cf. grille annexée). Objectif note 3 à 5.
Secteurs 6		Aulnaie	Limiter l'érosion du terrain.	Interdire le passage des animaux.		Niveau de consommation (Cf. grille annexée). Objectif note 0.
Secteurs 7-10-11-12		Pelouses nivales et alpines	Pâturer ces pelouses au stage phénologique adéquat.	Pas de pâturage avant le 24 juillet.	Pas de marge de manœuvre	Pas de trace de pâturage avant le 24 juillet. Niveau de consommation (Cf. grille annexée). Objectif note 3 à 5.

<b>Volet climatique : identifier des milieux ou modifications de calendrier permettant de faire face à un aléa climatique – à titre de conseils</b>					
<b>Aléa climatique concerné</b>	<b>Conséquences sur la végétation</b>	<b>Leviers mobilisables</b>			<b>Points de vigilance</b>
		<b>1ère option</b>	<b>2ème option</b>	<b>3ème option</b>	
Printemps tardifs	Démarrage en retard de la végétation	Report de la date de montée en fonction de la disponibilité de la ressource	Maintien de la date de montée en alpage avec mobilisation du quartier du Pis et/ou des côtes.		
Printemps précoce	Démarrage en avance de la végétation. Possible gel de printemps qui ferait diminuer la ressource disponible.	Maintien de la montée et du calendrier de pâturage. Possibilité de laisser de l'herbe si ressource importante, avec repasse à l'automne	Avancée de la montée avec maintien de l'objectif de gestion.		
Sécheresse de début et cœur de saison et/ou gels importants	Manque de ressource au cœur de la saison	Valoriser au maximum les pelouses grossières en début de saison jusqu'à mi-juillet. Valoriser au maximum le quartier du Pis.	Descendre tout le troupeau à la fin prévue. Ne pas étaler le pâturage tard en automne.	Possibilité de valoriser Beaume Rousse si le berger dispose d'une cabane à Chabournéou.	Ne pas compenser la baisse de ressource par un prélèvement trop fort sur les milieux en général et notamment les plus fragiles.
Sécheresse estivale	Peu ou pas de repousse d'automne	Limiter la repasse	Valoriser au maximum les zones difficile d'accès en descendant des bêtes plus tôt éventuellement.		



### 4.3 Proposition de calendrier de pâturage

Période de pâturage	Secteurs utilisés	Effectifs
mi-juin à début juillet	Quartier du Clos et du Pis	De 250 à 900 bêtes (montée progressive des troupeaux)
Début juillet à fin juillet	Quartier de Surette	900 bêtes
Août	Quartier de Vallonpierre	900 bêtes
Fin août et début septembre (10 jours max)	Quartier de Chabournéou	900 bêtes
Septembre au 15 octobre	Quartier de Surette + Le Clot et le Pis	900 bêtes avec tri fin septembre ou début octobre

Attention, l'alpage ne dispose pas de toutes les cabanes nécessaires. La gestion étant en évolution avec l'intensification de la prédation. Ce calendrier est donné à titre indicatif et peut évoluer.

**\* Grille de raclage ou prélèvement****Grille d'évaluation de la pression de pâturage « queyrellin »****1) Touffes de queyrel (fétuque paniculée)**

<b>0</b>	Aucune touffe n'est pâturée
<b>1</b>	Quelques extrémités de feuilles peuvent être consommées ; les épis sont broutés en partie.
<b>2</b>	Des extrémités de feuilles sont consommées ; les épis sont broutés pour la plupart.
<b>3</b>	Tous les épis sont broutés, les feuilles sont nettement consommées ; les touffes présentent un aspect lâche.
<b>4</b>	La plus grande partie des feuilles est consommée ; les touffes présentent un aspect compact.
<b>5</b>	Les touffes sont broutées très ras, il n'en reste que la base.

**2) Entre les touffes de queyrel**

Appliquer la grille « générale » ci- après

Note	OBSERVATIONS VISUELLES	Prélèvement phytomasse herbacée	Mode de gestion
1	<b>Traces de passage rapide du troupeau</b> : coups de dents épars, herbe plus ou moins couchée dans faciès productif, quelques crottes présentes.	< 20 %	<b>Passage rapide</b>
2	<b>Prélèvement herbacé faible</b> : les bonnes espèces constituant le fin (légumineuses, bonnes graminées, autres), sont consommées irrégulièrement ; le risque de gaspillage est important (herbe couchée dans faciès productif). <i>Coups de dents épars sur feuillages arbustifs les plus appétents</i>	20 à 40 %	<b>Tri</b>
3	<b>Prélèvement herbacé irrégulier</b> : dans l'ensemble, le fonds pastoral est consommé ; les espèces moins appétentes sont consommées partiellement et irrégulièrement par taches ou trouées ; peu d'incursions dans les zones embroussaillées denses et peu pénétrables (pâturage concentré sur les zones ouvertes). Le stock sur pied en sec n'est pas attaqué. <i>Les feuillages les plus appétents sont partiellement prélevés, pas d'impact sur les autres arbustifs consommables.</i>	40 à 60 %	<b>Pâturage prudent</b>
4	<b>Prélèvement herbacé important</b> : l'ensemble de la strate herbacée est mangé assez régulièrement ; il subsiste des touffes de refus ; exploration très partielle des plages embroussaillées denses et peu pénétrables, qui se traduisent au fil des temps par quelques passages visibles. Pâturage régulier d'au moins 80 % de la surface accessible Le stock sur pied en sec (de l'année précédente) est peu attaqué par les ovins, plus par les bovins et les équins. <i>Impact visible sur arbustifs consommables.</i>	60 à 80 %	<b>Gestion</b>
5	<b>Pelouse raclée</b> : l'ensemble de la strate herbacée est très bien consommée, avec un aspect de la pelouse ras et régulier ; les refus d'espèces grossières sont rares ou inexistants ; les espèces les moins appétentes sont irrégulièrement consommées (carex toujours vert, brachypode de Phénicie). Avec exploration régulière des plages embroussaillées denses et peu pénétrables de type buissons épineux ; ouverture de passages bien marqués. Pâturage régulier de la totalité de la surface accessible Prélèvement partiel dans le stock sur pied en sec (de l'année précédente), plus complet par les bovins et les équins. <i>Impact important sur arbustifs consommables.</i>	80 à 100 %	<b>Impact</b>

**Signataires du plan de gestion :**

**Éleveur**

**Berger**

**Autre si nécessaire**